

Correction CAPES CAFEP LETTRES CLASSIQUES

Epreuve de Latin : version latine

Année : 2009

A ECLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES (vous pouvez numéroté le texte pour lire la suite)

Pour bien comprendre ce texte, il est bon d'avoir ou de se remémorer quelques faits de l'histoire de l'Empire romain. Ainsi de Tibère (*Tiberius Claudius Nero*), empereur de 14 à 37 ap. J.C., et qui succéda au fondateur de l'Empire : Auguste. Celui-ci lui avait fait épouser sa fille, Julie. Elle lui donna un fils, Drusus (cf. *naturalem Drusum*, l.1), mais Tibère adopta Germanicus (cf. *adoptivum Germanicum*, l.1, qui épousa Agrippine l'Aînée (cf. *Nurum Agrippinam*, l.14), mère du futur empereur Caligula et d'Agrippine la Jeune, épouse du futur empereur Claude.

Germanicus se couvrit de gloire dès l'âge de trente ans en Germanie et suscita l'enthousiasme du peuple romain, ce dont Tibère prit peu à peu ombrage. Les circonstances de sa mort sont peu claires : tombé malade à Antioche, il mourut rapidement. Fut-il empoisonné par Pison, gouverneur de Syrie et qui était jaloux de lui? Du moins est-ce la thèse que soutint son épouse, Agrippine l'Aînée. Le suicide de Pison, après le procès qui lui fut intenté à ce sujet, semble accréditer cette hypothèse (cf. les lignes, 9 à 11).

B NOTES

1) Ligne 1 : *Filiorum* est un génitif partitif, qu'il serait difficile de rendre textuellement .

2) Ligne 2 : - *alterius* désigne le premier des deux fils.

- *fluxioris remissiorisque* : comparatifs au sens intensif d'assez ou de trop.

3) Ligne 4 : *justitio longiore inhibito* : ablatif absolu, comme *legatis [...]consolantibus*. Attention au sens du mot *justitium*, qui signifie ici *vacances des tribunaux*.

4) Ligne 5 : construire « *respondit se quoque dolere vicem eorum* », sachant que *se*, pronom réfléchi indirect, sujet de l'infinitive, renvoie à Tibère et *eorum*, non réfléchi renvoie aux légats et que *alicujus vicem dolere* signifie s'affliger pour quelqu'un.

5) Lignes 7-8 : *Quod [...] adisset* : proposition relative inversée qui complète le verbe *questus est* = du fait qu'il s'était rendu, il se plaignit.

Correction GC CAPES CAFEP LETTRES CLASSIQUES

Epreuve de Latin : version latine

Année : 2009

6) Lignes 9-11 : Phrase délicate à construire ainsi : « *Etiam causa mortis ei creditur fuisse per Cn. Pisonem legatum, quem reum huius criminis quidam putant prolaturum, nisi curasset ea auferenda ostentanti secreto ipsumque iugulandum.* ».

Notez - l'emploi du passif personnel du verbe *creditur* avec pour sujet *causa*, ce qui équivaut à *credunt causam fuisse*.

- l'emploi du pronom relatif *quem* comme sujet de l'infinitif futur *prolaturum (esse)* et des deux adjectifs verbaux d'obligation *auferenda* et *iugulandum* qui complètent le verbe *curasset (= curassivet)*, au subjonctif plus-que-parfait exprimant l'irréel du passé.

7) Ligne 12 : *adclamatum est* : passif impersonnel.

8) Lignes 11 et 12 : *(propter) quae* et *quam (suspicionem)* : relatifs de liaison.

9) Ligne 18 : *ut* final, d'où les subjonctifs *offeret* et *caveret*.

C TRADUCTION PROPOSEE

Il n'eut de tendresse paternelle ni pour son propre fils Drusus, ni pour son fils adoptif Germanicus, car il haïssait les vices du premier. En effet Drusus menait une vie plutôt faible et molle. C'est pourquoi sa mort ne l'affecta pratiquement pas, mais sitôt ses funérailles achevées, il revint aux affaires habituelles et les tribunaux ne vaquèrent pas plus longtemps.

Bien plus, comme des envoyés de Troie lui apportaient un peu plus tard leurs condoléances, il leur répondit en se moquant d'eux « que lui aussi s'affligeait pour eux, puisqu'ils avaient perdu un remarquable concitoyen, Hector ».

Quant à Germanicus il le dénigra au point de rabaisser ses plus illustres hauts faits comme inutiles et de blâmer ses plus glorieuses victoires comme étant funestes à la république.

Du fait qu'il était allé, sans le consulter, à Alexandrie à cause d'une énorme et soudaine famine, il se plaignit devant le sénat. On croit même qu'il causa sa mort par l'intermédiaire de Cn. Pison, son légat en Syrie et certains pensent que celui-ci, accusé de ce crime, aurait

Correction GC CAPES CAFEP LETTRES CLASSIQUES

Epreuve de Latin : version latine

Année : 2009

présenté les ordres de l'empereur, s'il ne les lui avait fait enlever à lui qui les montrait à l'écart et ne lui avait fait se couper la gorge. C'est pour cela qu'on inscrivit en beaucoup d'endroits et qu'on cria très souvent pendant la nuit : « Rends Germanicus ! ». Or Tibère en personne confirma ce soupçon plus tard en affligeant de manière cruelle l'épouse même et les enfants de Germanicus.

Comme sa bru Agrippine, après la mort de son mari, avait proféré quelques plaintes de façon plutôt libre, il la prit par la main et lui dit en un vers grec : « Si tu ne domines, ma chère fille, crois-tu recevoir une injustice ? ». Un jour qu'au cours d'un repas, il lui offrit des fruits, elle n'osa pas en goûter et il cessa bientôt de lui adresser la parole, feignant d'être accusé du crime de vouloir l'empoisonner, alors que c'était en même temps établi d'avance et de propos délibéré : il ne lui avait offert ces fruits que pour l'éprouver et pour qu'elle se gardât d'une mort quasi certaine. Finalement il l'accusa faussement de vouloir se réfugier tantôt aux pieds de la statue d'Auguste tantôt auprès des armées et la reléqua dans l'île de Pandataria ; et comme elle l'injurait, il la fit frapper de verges par un centurion qui lui arracha un œil. De nouveau elle décida de se laisser mourir de faim, mais il lui fit enfoncer de la nourriture dans la bouche, ouverte de force.